Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 68 (2006)

Heft: 3

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vaud



Formation pour obtenir le permis G

Permis également reconnu pour la conduite de cyclomoteur Formation théorique valable pour la cat. F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteur du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de deux après-midi (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent de 10 à 15 participants.

ASETA, Mme A.-L. Amez-Droz, 1147 Montricher, tél./fax 021 864 59 25

Prix:

membres ASETA-VAUD: CHF 50.non-membre: CHF 100.-

Retourner le bulletin d'inscription à:

Nom (du participant)

Prénom

Prénom (du père)

Téléphone

Date de naissance

Portable

Membre ASETA-Vaud □ oui □ non

Adresse

NPA, localité

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles □ oui □ non

Période souhaitée☐ 1^{er} semestre 2006 ☐ 2^e semestre 2006 ☐ 1^{er} semestre 2007

Lieu désiré

Information, rappel
Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de
40 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et le permis de conduire
devra porter la mention G 40. L'extension G 40 peut être obtenue, par les bénéficiaires de la catégorie G, en suivant un cours pratique de deux journées
entières. Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA, tél. 056 441 20 22
et www G40 ch

☐ Aigle ☐ Eysins ☐ Morges ☐ Moudon ☐ Yverdon

Tessin



Assemblée générale

A l'occasion de leur assemblée, les membres de la section TI se retrouveront le

lundi 20 mars à 19 h 30 au Ristorante delle Alpi - Monte Ceneri.

Après la partie statutaire, M. A. Franchini – police routière de Camorino – donnera un exposé sur les dispositions propres à l'agriculture concernant les thèmes suivants: conduite, chargement, permis de conduire, dimensions des véhicules et autorisations spéciales. Le repas sera pris en commun.

Neuchâtel



Cours pour obtenir le permis G pendant les vacances de Pâques

Ce permis autorise également la conduite d'un cyclomoteur. Les jeunes de 14 ans révolus (possibilité de passer l'examen 6 mois avant l'anniversaire), appelés à conduire un tracteur ou un autre véhicule sur la voie publique, doivent être porteurs d'un permis de catégorie G. Nos cours théoriques sont donnés sur un jour et demi et mis sur pied en collaboration avec un instructeur de la brigade de la circulation routière, de la police cantonale neuchâteloise. Les candidats passent l'examen sur un système informatique dans les locaux du service cantonal des automobiles et de la navigation. Ces cours se dérouleront pendant les vacances de Pâques, soit

les 3, 4, 5 avril 2006 avec l'examen le 7 avril 2006

Envoi de la documentation aux participants dès réception des inscriptions.

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au **22 mars 2006 dernier délai,** à M. Bernard Tschanz, ch. de Biolet 9, 2042 Valangin. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement.

	Prénom:
Date de naissance complète:	Prénom du père:
	NPA:
Domicile:	Tél
Membre ANETA: oui □ non □	
Emplacement choisi: Cernier ☐ Fle	eurier 🗆
Pour Cernier uniquement possibilit Dîner oui □ non □	é de manger sur place: